

Licence professionnelle Contrôle industriel et maintenance des installations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Contrôle industriel et maintenance des installations. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027809

HAL Id: hceres-02027809

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027809>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Contrôle industriel et maintenance des
installations

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Contrôle industriel et maintenance des installations

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP130004112

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologies « Louis Pasteur » de Schiltigheim
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

La formation, ouverte en 2006, est portée par l'institut universitaire de technologies « Louis Pasteur » de Schiltigheim où a lieu les enseignements. Elle forme des spécialistes du contrôle industriel et de la maintenance capables de concevoir et de mettre en place une chaîne ou des procédés de mesure dans divers secteurs industriels, et apporte des compétences complémentaires en communication, droit, gestion de projets et des entreprises.

Les emplois visés sont ceux de responsable de maintenance ou de service contrôle qualité, fiabilité, sécurité et environnement, d'assistant de responsable technique. Ils se situent dans les services de production, d'exploitation, de maintenance et de contrôle d'unités industrielles de petites et moyennes entreprises ou d'administrations. Cette licence professionnelle (LP) accueille exclusivement un public en contrat d'alternance (uniquement en contrat d'apprentissage depuis 2008). Des étudiants y ont également été inscrits par validation des acquis et de l'expérience.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier apporte peu de précisions sur le positionnement de la licence dans l'offre de formation universitaire et régionale. L'ouverture récente par l'établissement, sur le même site de l'IUT, de la LP *Techniques avancées de maintenance*, située dans le même domaine, fonctionnant également en alternance et dont on mesure mal ce qui la différencie de la présente formation, a affecté le recrutement et suscité notamment une réduction des effectifs durant la dernière année. Les taux d'insertion professionnelle sont cependant satisfaisants. Les contrats d'apprentissage débouchent sur un emploi rapide dans les métiers visés, le plus fréquemment cependant à un niveau de technicien.

La licence bénéficie d'un solide adossement aux milieux professionnels : ceux-ci participent activement aux enseignements du cœur de métier, aux recrutements et au suivi des apprentis, aux jurys, aux soutenances et au conseil de perfectionnement. Les partenariats n'ont cependant pas donné lieu à la signature de conventions avec le monde professionnel.

L'organisation pédagogique est également satisfaisante mais les dispositions adoptées pour intégrer un public de L2 se sont avérées totalement inefficaces. La formation enregistre une réussite aux examens qui est la plus élevée qui soit.

Enfin, il manque des informations sur la prise en compte de l'évolution des besoins professionnels et sur la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la formation.

- Points forts :

- La bonne insertion professionnelle.
- La bonne implication des professionnels.
- L'excellente réussite aux examens.
- La bonne organisation pédagogique.

- Points faibles :

- La baisse des effectifs du fait de la concurrence avec la LP *Techniques avancées de maintenance*.
- L'absence totale d'inscrit issu de L2.
- L'absence de formalisation des partenariats avec le monde professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à la coordination de la formation avec la LP *Techniques avancées de maintenance* afin notamment de gérer efficacement les flux de candidatures et les contrats d'apprentissage. Le conseil de perfectionnement devrait analyser de manière approfondie l'évolution des besoins professionnels et faire des préconisations dans une perspective d'amélioration continue de la formation. On devrait également chercher à formaliser les partenariats avec le monde professionnel.

Enfin, il serait utile, pour intégrer un public étudiant de L2, d'adopter des dispositions complémentaires à celles de l'instauration d'un module optionnel dans la filière « Physique et ingénierie » de l'université. On pourrait notamment mener une réflexion sur la question en conseil de perfectionnement et développer une politique de communication interne mais également externe à l'université.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	32	21	22
Taux de réussite	100	100	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	56	43	36
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	44	57	64
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	100	95	95
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49	49	49
ENQUETES NATIONALES			
	2007		
Taux de répondants à l'enquête	88	-	-
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	86	-	-
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	14	-	-
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	-	-
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	63	85	81
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	90	88	88
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	10	12	6
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	6

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Contrôle industriel et maintenance des installations

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n°S3LP130004112

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

La licence pro CIMI n'est pas concurrencée par la licence TAM. Au contraire, la licence TAM a vu le jour pour compléter les besoins pointus émanant du milieu professionnel sur les thématiques relatives à la seule maintenance. La baisse des effectifs l'année de l'ouverture de la licence TAM est une coïncidence et s'explique par la démission tardive d'étudiants acceptés dans d'autres cursus.

La licence professionnelle CIMI effectue son conseil de perfectionnement en commun avec la licence TAM depuis son ouverture pour veiller à rester complémentaire dans l'offre de formation et vis-à-vis des besoins socio-économiques.